

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 14 DECEMBRE 2023
Nombre des Membres en exercice : 77

**OBJET : 2023-05-19- FINANCES – DECISIONS BUDGETAIRES (7.1) –
DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE DES ORDURES
MENAGERES**

DATE DE CONVOCATION : 7 DECEMBRE 2023

DATE DE PUBLICATION : 19 DECEMBRE 2023

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Étaient présents :</u>	FONTAINE André, TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, PICARD Denis, AMMARI Christelle, BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, POIRSON Elisabeth (ayant la procuration de MATTE Jean-François), STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, VAILLANT Pascal (ayant la suppléance de VARIS Pierre), CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIRE Roger (ayant la procuration de RADER Audrey-Helen), MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPAS Isabel, TOUSSAINT André, SITTNER David, ROSSO Michel, ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, BROUSSIER Cyril (ayant la suppléance de MANSUY Thierry), MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, CHAPUY Jacques (ayant la suppléance de DEPAILLAT Bernard), HENNEBERT Philippe, COLIN Xavier, HARMAND Alde (ayant la procuration de MARTIN-TRIFFANDIER Emilien), DICANDIA Chantal (ayant la procuration de MOREAU Jean-Louis), ADRAYNI Mustapha, ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, RIVET Lionel (ayant la procuration de EZAROIL Fatima), HEYOB Olivier (arrivé à compter de la 2023.05.13 et ayant la procuration de MASSELOT Catherine), DE SANTIS Fabrice (ayant la procuration de ERDEM Olivier), CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge, BONJEAN Myriam, BRETENOUX Patrick, GUEGUEN Marie (ayant la procuration de LALEVEE Lucette), SIMONIN Hervé, CAULE Emeline (ayant la procuration de ASSFELD LAMAZE Christine), FELTEN Daniel, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Étaient excusés :</u>	VARIS Pierre, SEGAULT Jean-François, PREVOT Vincent, RADER Audrey-Helen, MANSUY Thierry, DEPAILLAT Bernard, MATTE Jean-François, MOUROLIN Patrick, ORDITZ Jackie, ASSFELD LAMAZE Christine, EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette, MASSELOT Catherine, ERDEM Olivier,
<u>Avis de procuration :</u>	Du début à la 2023-05-12 : 8 avis de procuration. De la 2023-05-13 à la fin : 9 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	3 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Patricia WINIARSKI
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2023-05-12 : 56 Présents. De la 2023-05-13 à la fin : 57 Présents.
<u>Nombre de votants :</u>	Du début à la 2023-05-12 : 64 Votants. De la 2023-05-13 à la fin : 66 Votants.

La décision modificative est destinée à divers ajustements indispensables au bon fonctionnement des services et se décomposant de la manière suivante :

Section de fonctionnement :

- Lors du vote du budget primitif, une enveloppe de 175 000 € a été prévue à l'article 62875 au titre de la participation de la CC2T aux remboursements des frais supportés par les communes par les incivilités en matière de déchets, avec un complément de 25 000 € à l'article 611 spécifiquement pour le règlement au prestataire à retenir pour la gestion des dépôts irréguliers de Toul Habitat. Cette prestation n'était reprise directement par la CC2T qu'à compter de 2024, il convient de redéployer ces 25 000 € de crédits et de compléter l'enveloppe de 7 000 € au titre de la gestion communale des sites de déchets verts (chapitre 011, article 62875).
- Afin de procéder à des remboursements partiels de TEOMi prorata temporis lorsqu'un local assujéti à la TEOMi au 1^{er} janvier 2023 a fait l'objet d'une convention de redevance spéciale en cours d'année 2023, une prévision de crédits de 10 000 € est sollicitée (chapitre 014, article 73918).

Chap.	Art.	SECTION DE FONCTIONNEMENT- RECETTES	Budget Primitif 2023	DM1 rappel	DM2 proposition	Budget 2023 après DM
002		Résultat de fonctionnement reporté	1 396 993,50	0,00		1 396 993,50
013		Atténuation de charges	0,00	0,00		0,00
70		Produits du domaine et ventes diverses	870 000,00	0,00		870 000,00
731		Impositions directes	4 343 754,00	0,00		4 343 754,00
74		Dotations et participations	600 000,00	0,00		600 000,00
75		Autres produits de gestion courante	20 000,00	0,00		20 000,00
77		Produits exceptionnels	0,00	+192 080,00		192 080,00
	773	Mandats annulés sur exercices antérieurs	0,00	+192 080,00		192 080,00
		RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	7 230 747,50	+192 080,00	0,00	7 422 827,50
042		Opérations d'ordre de transfert entre sections	55 000,00	0,00		55 000,00
		RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	55 000,00	0,00	0,00	55 000,00
TOTAL		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	7 285 747,50	+192 080,00	0,00	7 477 827,50

Chap.	Art.	SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES	Budget Primitif 2023	DM1 proposition		Budget 2023 après DM
011		Charges à caractère général	5 370 578,00	0,00	-10 000,00	5 360 578,00
	611	Contrats de prestations de services	4 858 078,00		-42 000,00	4 816 078,00
	62875	Remb. aux communes membres du GFP	175 000,00		+32 000,00	207 000,00
012		Charges de personnel	820 000,00	0,00		820 000,00
014		Atténuation de produits	3 000,00	0,00	+10 000,00	13 000,00
	73918	Autres reversements sur autres impôts locaux	3 000,00		+10 000,00	13 000,00
65		Autres charges de gestion courantes	30 000,00	0,00		30 000,00
66		Charges financières	23 000,00	0,00		23 000,00
67		Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00		5 000,00
68		Dotations aux provisions	0,00	+1 437,00		1 437,00
	6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0,00	+1 437,00		1 437,00
		DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	6 251 578,00	+1 437,00	0,00	6 253 015,00
023		Virement à la section d'investissement	714 169,50	+190 643,00		904 812,50
	023	Virement à la section d'investissement	714 169,50	+190 643,00		904 812,50
042		Opération d'ordre de transfert entre sections	320 000,00	0,00		320 000,00
		DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 034 169,50	+190 643,00	0,00	1 224 812,50
TOTAL		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	7 285 747,50	+192 080,00	0,00	7 477 827,50



Section d'investissement :

- Aucune modification n'est proposée.

Les balances du budget annexe ne sont pas modifiées, pour mémoire :

BUDGET ANNEXE TEOMi (70002)

BALANCE GENERALE :

en €	Dépenses	Recettes
Investissement	1 508 045,60	1 508 045,60
Fonctionnement	7 477 827,50	7 477 827,50
TOTAL	8 985 873,10	8 985 873,10

Total des opérations réelles/mixtes et d'ordre :

en €	Dépenses		Recettes	
	Réelles et mixtes	Ordre	Réelles et mixtes	Ordre
Investissement	1 423 045,60	85 000,00	253 233,10	1 254 812,50
Fonctionnement	6 253 015,00	1 224 812,50	7 422 827,50	55 000,00
TOTAL	7 676 060,60	1 309 812,50	7 676 060,60	1 309 812,50

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de :

- Autoriser le Président à modifier les inscriptions budgétaires relatives à la décision modificative n°2 du budget annexe des ordures ménagères (TEOMi 70002) comme citées ci- avant.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

